



HA2307

Madame, Monsieur,

L'Association Canine du Val d'Orain a le plaisir de vous informer qu'elle organise son concours de pistage FCI : Certificat – FCI 1 – FCI 2 – FCI 3 + CSAU les 16 et 17 mars 2019 et rendez-vous au Club, 10 route de Mont sous Vaudrey à LE DESCHAUX 39120.

Juge : Mr. **Alain MULLER**

Nous donnerons rendez-vous aux concurrents par téléphone ou courriel courant la semaine précédente pour fixer le timing en tenant compte du nombre de participants inscrits.

La journée du samedi est prioritaire si le concours devait se faire sur une seule journée uniquement.

PS - Prairie

Des repas sont prévus au club au prix de 15 €, merci de bien vouloir les réserver sur la feuille d'engagement ci-jointe.

Seuls les repas réservés et réglés seront retenus.

Les engagements sont à retourner au plus tard le **25 février 2019** à :

M. Serge LELU, 11C chemin des Guillemain, 39120 LE DESCHAUX
serge.lelu@orange.fr
 0687982769

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir, nous vous adressons nos meilleures salutations cynophiles.

Serge LELU,
 Président de l'ACVO



Concours Pistage FCI

Sous l'égide de la Société canine territoriale de Franche-Comté
Organisé par l'Association Canine du Val d'Orain.

**Les 16 & 17 mars 2019 à Le
Deschaux 39120**

HA2307

**Engagement à retourner au plus tard le 25 février 2019 à
Serge LELU, 11C chemin des Guillemain, 39120 LE DESCHAUX**

Nom Conducteur :	Etiquette à coller ici
Carnet de travail :	
Régionale :	
Tel conducteur :	
E-mail :	

A joindre à votre engagement :

- 3 étiquettes sur leur support
- photocopie du certificat antirabique
- règlement par chèque à l'ordre de : ACVO
-

Attention CSAU : joindre les photocopies :

- carte de tatouage + certificat de naissance (chiens LOF)
- carte de tatouage pour les chiens non LOF
- certificat antirabique + carte de tatouage pour les chiens de 2^{ème} catégorie
-

Engagement

CSAU = 20 € CSAU + Certificat = 26 €

FCI = 17 €: Certificat FCI FCI1 FCI2 FCI3

(Equivalence FH = 17 €: IFH-V certificat FCI IFH1 IFH 2)

Total engagements : €

Repas

Samedi midi : 15 €x = €

Samedi soir : 15 €x..... =€

Dimanche midi : 15 €x = €

Total : = €

« J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'engagement aux concours de la S.C.C. Je dégage entièrement votre club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) qui surviendraient à mon chien ou causés par lui à autrui ou à moi-même, de mon propre fait ».

Signatures obligatoires :

Le conducteur

Président du Club + tampon du club

Date :

Président : Serge LELU: 11C chemin des Guillemain – 39120 LE DESCHAUX 📍

06.87.98.27.69 - serge.lelu@orange.fr

clubcanin-deschaux.com